

Syndicat Mixte du Dropt Amont

Eymet, le 2 avril 2025

CONVOCAATION DU COMITE SYNDICAL

(n° 2025-03)

**Madame, Monsieur,
Délégué
Syndicat Mixte du Dropt Amont**

Madame, Monsieur,

La réunion du comité syndical du 1^{er} avril 2025 n'ayant pas atteint le quorum et conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical est convié et délibérera sans condition de quorum le

Mardi 8 avril 2025 à 18 h 30
A la salle des fêtes de RIVES

Cordialement dévoué.

Le Président,
Alain GOUYOU.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Adoption du compte rendu de la réunion du 10 février 2025,
- ✓ Proposition et adoption des amortissements 2025 (délibération),
- ✓ Proposition et adoption des participations 2025 Gemapi et missions hors Gemapi (délibération),
- ✓ Présentation et vote du budget prévisionnel 2025 (délibération),
- ✓ Autoriser le président à contracter un emprunt court terme (délibération),
- ✓ Questions diverses.

Documents joints : Rapport pour la réunion + BP 2025 + PV du 10 02 2025

Adresse : 23 avenue de la Bastide – 24500 EYMET

Tél : 05 53 57 53 42

e-mail : epidropt@orange.fr